



## Coordinateur(trice) Accueillant(e) LAEP

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction Enfance Jeunesse et Parentalité – Réf. 038240314001242</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Le 18/04/2024</b>
<b>Nombre de poste :</b>	<b>1</b>
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>Le 01/07/2024</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	<b>Le 18/05/2024</b>
<b>Date prévisionnelle de l'entretien :</b>	<b>Le 06/06/2024</b>
<b>Type d'emploi :</b>	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement :</b>	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable
<b>Cadre d'emplois :</b>	<b>Psychologue, puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, assistant socio-éducatif – Catégorie A (filière médico-sociale)</b> <b>Auxiliaire de puériculture, moniteur éducateur – Catégorie B (filière médico-sociale)</b>
<b>Lieu de travail :</b>	LAEP Le Tipi – centre socio-culturel – 12 rue Lamartine 38190 Brignoud LAEP Le Tipi – pôle enfance L'Arche – 61 route d'Hurtières 38570 Tencin
<b>Temps de travail :</b>	Temps non complet annualisé : <b>16h16 hebdomadaires</b> <b>746h75/an minimum.</b> Base de rémunération 70h48/mois.  23 accueils/ an (3h30 par accueil) + 30h/an de réunions et de supervision (1 réunion par mois les vendredis après-midi) + 602h de coordination + 21h de formation (3 jours par an) 10h supplémentaires ex : participation au comité de pilotage, suivi, nettoyage des jeux, autre évènement... 3h25 de journée de solidarité
<b>Environnement de travail :</b>	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines. La direction enfance jeunesse et parentalité de la communauté de communes Le Grésivaudan gère actuellement pour le secteur petite enfance 17 multi-accueils, 9 Relais Assistants Maternels et 5 Lieux d'Accueil Enfants Parents et pour le secteur enfance jeunesse, cinq accueils de loisirs. La direction comprend 300 agents environ. Le Lieu d'accueil Enfants Parents « Le tipi » est ouvert depuis 2017. Il fonctionne deux demi-journées par semaine (hors période scolaire et sur le mois de juillet), le lundi matin sur la commune de Tencin et le vendredi matin sur la commune de Frogès. L'équipe est pluridisciplinaire. Elle est composée de 7 accueillants (agents salariés ou mis à disposition par les partenaires). L'équipe a une coordinatrice qui est également accueillante.
<b>Descriptif du poste :</b>	Sous la responsabilité directe de la responsable du service petite enfance et familles, vous serez chargé/e d'encadrer l'équipe de manière fonctionnelle (sans responsabilité hiérarchique), de coordonner les activités du Lieu d'Accueil Enfants Parents et d'accompagner l'enfant et sa famille, dans le cadre du projet global de la collectivité négocié avec la Caf, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs concernés.
<b>Missions :</b>	<b><u>Veiller au bon fonctionnement du Laep</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Etre garant/e du cadre et respecter le règlement du lieu.</li><li>• Aménager et ranger le lieu.</li></ul>

- Assurer un accueil de qualité, de convivialité dans le respect des fondamentaux des Laep et du cadre institutionnel.
- Assurer le suivi des accueils. Elaborer les outils.
- Définir les perspectives et les projets.

#### **Accueil de l'enfant et de la famille**

- Accueillir l'enfant et l'adulte référent dans la discrétion et le respect de la confidentialité.
- Faciliter l'expression et l'échange dans une posture d'écoute.
- Accompagner le public dans l'appropriation du lieu.
- Contribuer au développement de l'enfant et à la relation adulte/enfant par le jeu.
- Assurer un rôle de soutien à la fonction parentale.
- Faciliter la création d'un lien social entre les familles.
- Favoriser la participation active des familles au sein du lieu.

#### **Assurer la coordination des activités du Laep**

- Préparer les ordres du jour et rédiger les comptes rendus.
- Gérer le planning d'ouverture du Laep.
- Elaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du Laep avec l'équipe d'accueillants.
- Etre garant/e du fonctionnement mutualisé des espaces et du matériel.

#### **Assurer la gestion administrative et budgétaire**

- Elaborer les documents institutionnels : évaluation annuelle, déclarations Caf.
- Assurer le suivi statistique du Laep.
- Animer le comité de pilotage.
- Elaborer les règlements de l'équipement avec l'équipe d'accueillants et veiller à son application. Les mettre à jour régulièrement.
- Suivre l'exécution du budget : préparation des budgets prévisionnels, rédiger les documents administratifs, valider les factures sur SEDIT.
- Gérer le matériel (évaluation des besoins, achats et entretien).

#### **Assurer l'encadrement de l'équipe**

- Animer les réunions d'équipe.
- Préparer et participer au recrutement des futurs accueillants.
- Aider le responsable du service à préparer les entretiens d'évaluation et les bilans de fin de CDD des accueillants.
- Accompagner les accueillants dans une démarche de formation et suivre les heures de formations.
- Suivre les mises à disposition des agents en étroite collaboration avec le responsable de service.
- Assurer le lien entre l'équipe et la direction enfance jeunesse et parentalité.

#### **Participer à la promotion et à la visibilité du Laep / Travailler en réseau**

- Travailler de manière transversale avec les autres coordinateurs Laep intercommunaux (participer aux réunions des coordinateurs, participer aux réunions de réseau du Laep 38)
- Assurer la promotion et la communication de l'équipement
- Développer des partenariats avec des acteurs locaux et institutions compétentes en matière de petite enfance (Caf, Département etc ...).
- Garder une veille informative et transmettre les informations du Réseau laep 38.
- Travailler avec les équipements autour du Laep (Rpe, multiaccueil).
- Participer aux réunions de secteur, aux réunions d'utilisateurs etc.

#### **Diplôme(s) :**

Diplôme d'Etat d'éducateur/trice de jeunes enfants, conseiller/ère en économie sociale et familiale, assistant/e social/e, éducateur/trice spécialisé/e, de psychologue, conseiller/ère conjugale et familiale, puériculture ou d'auxiliaire de puériculture, de moniteur/trice éducateur/trice

#### **Profil recherché :**

Avoir au moins 2 ans d'expérience en Laep.  
 Connaitre les fondamentaux des Laep.  
 Connaitre les besoins physiologiques, psycho-affectifs et sociaux des enfants.  
 Savoir se positionner en tant qu'accueillant(e)  
 Capacité d'écoute et de bienveillance.  
 Tolérance et respect d'autrui.  
 Capacité à se remettre en cause et à prendre du recul.  
 Capacité de travailler en équipe

<b>Permis et/ou habilitation(s)</b>	Permis B obligatoire
<b>Rémunération</b>	Salaire minimum <u>pour un temps plein</u> : <b>1944.49€ brut</b> + <b>prime fonction</b> + <b>prime complémentaire</b> équivalente à 1/12 <sup>ème</sup> de la rémunération
<b>Avantages</b>	Participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, solidarités, billetterie, etc ...)
<b>Procédure</b>	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. Pour les agents titulaires, merci de joindre votre dernier arrêté de situation à votre candidature.
<b>Contact</b>	Pour tout renseignement sur le poste contacter : <b>Mme LAURENT Cybèle</b> <b>claurent@legresivaudan.fr</b>
<b>Règle statutaire</b>	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 <sup>o</sup> du CGFP).
<b>Travailleurs handicapés</b>	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.